

Le mot du maire,

Bonjour et bonne année 2026

Restons joyeux et dynamiques dans notre beau territoire préservé encore de toute cette violence que l'actualité nous assène en permanence.

Puis, je vous dis au revoir, car dans quelques mois, après douze ans de mandat, je ne me représenterai pas.

Je remercie les agents de la commune, les adjoints et conseillers, ainsi que tous les bénévoles des associations qui m'ont accompagné tout au long de ces années.

Malgré le travail et les responsabilités, chaque jour je suis venu en mairie avec plaisir. Plaisir et enthousiasme sont indispensables à la réussite de la mission, des ingrédients doux qui font largement oublier l'amertume des inévitables difficultés.

Merci à vous tous, soyez heureux.

Bernard BATISSON



Le pont de la Thiolière



Le pont du Cheix

Eglise :

Une grille a été posée à l'entrée de l'église au début de l'été, permettant de laisser les portes ouvertes et faciliter l'aération du bâtiment.

Le coût de cette réalisation, fabrication et pose, est de 1440 € TTC.



Besse :

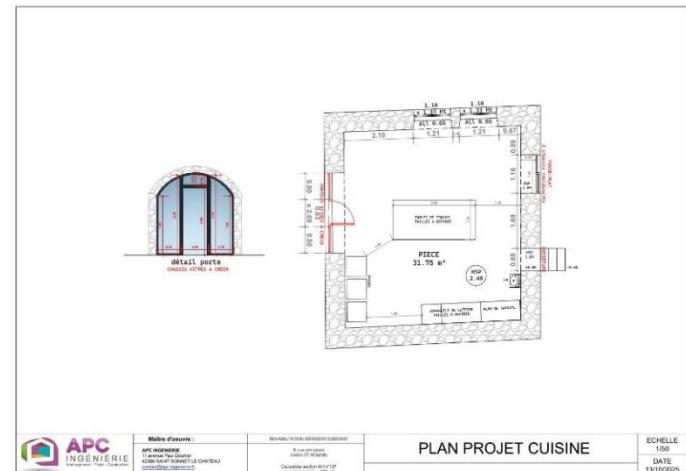
Les agents communaux ont terminé l'aménagement du terrain de pétanque au bas du hameau.



Cuisine multi rural :

Plusieurs devis ont été établis pour les travaux et l'aménagement de l'ancienne salle du 3^{ème} âge.

Certains travaux seront effectués par les agents, notamment la réfection du plancher. Un prêt sera probablement pris pour financer ce projet et des demandes de subventions aux différents organismes seront également sollicitées.



Noël des ainés :

Cette année, nous comptons 58 habitants de 70 ans et plus.

Comme d'habitude, nous leur proposons de choisir entre un repas ou un colis de douceurs. Cette année encore, malgré la fermeture de leur restaurant, Jacqueline et Alain BEAUDOUX ont accepté de nous recevoir autour d'un excellent repas et ce sera, comme d'habitude, un bon moment de convivialité et de partage.

36 personnes ont choisi le repas, contre 22 pour le colis.

Les colis sont préparés par la cave Roure de Craponne auxquels sera ajouté le traditionnel pot de miel offert par Marc Fougerouse.

Il est rappelé que seules les personnes en résidence principale sont concernées.

Commande groupée de fioul :

Nous continuons la commande groupée de fioul pour l'année 2025 chez GEDIMAT. Nous vous proposons de faire cette démarche plusieurs fois dans l'année aux dates suivantes :

15 janvier 2026 --- 15 mars 2026 --- 01 juin 2026 --- 01 octobre 2026

Si cela vous intéresse, merci de contacter Patricia Chartiot au 07-88-26-95-19 de 8h à 20h.

Dans la mesure du possible, les mêmes dates seront reconduites d'année en année

Affouage :

Plusieurs personnes de différentes sections ont fait une demande d'affouage pour 2026. Le conseil municipal est favorable à l'affouage dans la limite des moyens financiers de la section concernée, en sachant que la priorité des dépenses est affectée à l'entretien des chemins forestiers, du reboisement et préservation de nos forêts.

Les demandes d'affouage pour 2026 seront étudiées en début d'année.

L'affouage est possible dans la mesure où une coupe est prévue sur la section, décidé par l'agent de l'ONF, lequel attire l'attention des ayants droits sur le fait qu'en 2025, suite aux dégâts provoqués par la neige, les chablis ont permis l'affouage, mais qu'ensuite on repart sur un cycle de coupes plus espacées.

Recensement :

Comme vous le savez, le recensement de la population de notre commune a été fait en début d'année par Marianne Buisson et Andrée Saragosa. Nous vous remercions du bon accueil qu'elles ont reçu.

Le résultat définitif nous sera communiqué dans deux ans seulement !!

Pour information, suite au recensement de 2020, les habitations étaient réparties ainsi :

- Résidences principales : 38,8%
- Résidences secondaires : 54,9%
- Logements vacants : 6,3%

A titre de comparaison, voici un tableau de l'évolution de la population de Saint-Romain depuis deux siècles :

Années	Habitants	Naissances	Décès
1826	855	30	16
1836	970	27	23
1846	1054	34	17
1856	972	33	28
1866	1043	34	25
1876	1077	18	27
1886	1000	23	13
1896	966	28	19
1906	966	16	23
1926	771	9	13
1936	628	7	12
1946	544	1	9
1954	508	1	8
1968	421	5	8
1975	354	3	3
1985	285	1	3
1995	217	3	1
2005	215	3	1
2015	214	0	4
2022	197	1	1

Note : Ces données, jusqu'en 1975, ont été retrouvées dans des archives familiales d'une maison de Saint-Romain dont plusieurs aïeux ont été maires de la commune.
La suite du tableau a été complété par les archives de la mairie.

Etat civil 2025 :

Naissance et Baptême : Néant

Mariage : Céline AYROULET et Grigori LAREY le 21 juin

Décès : Marcelle PORTE épouse BOSTVIRONNOIS le 19 décembre 2024

Jean-Paul ROCHETTE le 23 janvier

Marie Henriette FOUGEROUSE épouse VIALLARD le 2 février

Christiane Renée BEST épouse SALAMONE le 25 février

Jean BREUIL le 1 mars

Raymond CHOPIN le 7 mars

Marie Antonia PORTE épouse BERTHET le 9 juin

Michel SIMAND le 10 juin

Paulette GRELLET épouse HOUZE le 27 juin

Antonia Alphonsine FOUGEROUSE épouse JURY le 13 octobre

Henri DEBARD le 31 octobre

Josette MOUTIN épouse BEAUDOUX le 21 novembre

Jean DUGAY le 3 décembre

RAPPEL : Il est conseillé aux nouveaux arrivants de se présenter en mairie, afin de faciliter les démarches administratives.

Le Petit Patrimoine :

Il y a 20 ans, un inventaire du petit patrimoine des communes du Livradois-Forez avait été effectué.

La Communauté de Communes ALF a proposé aux mairies de mettre à jour cet inventaire. La mairie de St-Romain a été intéressée, déléguant à l'association ACAAP le soin de réaliser cette mise à jour. Après la visite de tous les sites, cet inventaire est désormais terminé, avec photos, descriptions et états des lieux (lavoirs, croix, édifices, etc..). Cet inventaire est en cours de finalisation et sera bientôt disponible sur le site :

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/culture-et-vie-associative/patrimoine/>

L'Animation Culturelle :

La communauté de commune ALF offre chaque année aux communes du territoire la possibilité de voir un spectacle sélectionné par son service culture.

Au mois de mars dernier, la Vallée de l'Ance a bénéficié de ce service, et trois communes ont souhaité participer. St-Romain a été l'une d'entre elles. Participant d'un travail de l'association "Semer en territoire" sur 'Nos Passés, Nos Présents", avec l'appui de l'ACAAP, il a été organisé sur la commune une exposition de photos anciennes, une "marche poétique", et l'enregistrement de souvenirs par plusieurs de nos anciennes villageoises, donnant lieu à de touchant témoignages.

Cette année encore, la commune adhère à cette action culturelle en Vallée de l'Ance. Deux spectacles de théâtre sont programmés, les 20 et 21 mai, l'un à La Chaulme ("Requiem pour un smartphone") et l'autre à St-Romain ("Nos grilles"), avec diverses animations. Plus d'informations concernant ces animations seront disponibles en temps utiles. Nous espérons que cette initiative attirera un public nombreux parmi les habitants de St-Romain.

Elections municipales 2026 :

Comme vous le savez, l'année prochaine auront lieu des élections municipales, les 15 et 22 mars.

La date limite des inscriptions sur la liste électorale est le 4 février par internet ou le 6 février en mairie.

Pour être électeur, il faut :

- Être de nationalité française
- Être majeur
- Jouir de droits civiques et politiques
- Avoir une attaché avec la commune :
 - o Domicile principal
 - o Ou contribuable
 - o Ou gérant principal de société

Les justificatifs à fournir sont :

- Carte d'identité
- Justificatif de lien avec la commune
- CERFA

ATTENTION :

Réforme de scrutin pour les communes de moins de mille habitants.

- L'effectif du conseil municipal est de 11 personnes, avec 9 minimum et 13 maximum
- Parité obligatoire
- Panachage interdit (pas de rature et pas d'ajout)
- Dépôt de listes complètes

Agent communal :

Théo étant parti vers de nouvelles aventures, Louis FRERY nous a rejoint le 1^{er} octobre, toujours en binôme avec Philippe.

PLUI :

Suite du feuilleton PLUI : voici un résumé de la situation établi par ALF suite à nos différentes rencontres.



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Lancement du Plan Local d'Urbanisme d'Ambert Livradois Forez

Adapter le territoire aux enjeux de demain :

Fin septembre 2025, après une année pour définir la méthode de travail, les élus ont voté le lancement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) d'Ambert Livradois Forez. Il intégrera un volet Habitat (PLUiH) pour travailler plus spécifiquement sur les enjeux de remobilisation du bâti, d'accessibilité au logement et de revitalisation des bourgs. Mais ce ne sera pas la seule thématique étudiée.

Un PLUiH est aussi l'occasion de définir la trajectoire de développement et d'aménagement de tous nos espaces pour les 15 années à venir.

Que ce soit pour les milieux naturels, les espaces agricoles, les secteurs d'activités économiques, les équipements et services à la population, le PLUiH permettra de dimensionner le développement au regard des besoins de la population, des acteurs du territoire et de l'équilibre avec les dynamiques climatiques et environnementales. Le PLUiH sera construit sous l'angle de l'intérêt général, du bien commun et de l'intelligence collective.

Le PLUi est un document à la fois :

- **Stratégique** : document d'aménagement et de planification à l'échelle du territoire, il permet de garantir une gestion économe du foncier.
- **Solidaire** : le PLUi garantit la cohérence et la complémentarité du développement des communes du territoire pour répondre aux besoins (logements, équipements...) de l'ensemble de la population tout en respectant l'environnement et la biodiversité.
- **Règlementaire** : régi par le code de l'urbanisme, il réglemente le droit des sols et gère la constructibilité du territoire. Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) sont soumises aux règles du PLUi.

CONTACTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Par mail, à l'adresse : pluihalf@ambertlivradoisforez.fr

Informations et documents disponibles sur le site :

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/habitat-et-urbanisme/pluih/>

Les Doigts de Fées :

L'assemblée générale a eu lieu le 24 septembre.

Le bureau reste inchangé.

Les séances ont lieu toutes les quinzaines, le mercredi après-midi à la salle des associations.

Comme l'année précédente, chaque adhérent confectionnera un gâteau à tour de rôle et une fois par trimestre ils seront pris à la boulangerie SBEGHEN. Les bûches de Noël et les galettes des rois seront commandées au commerce LES SABOTS.

Un repas au restaurant aura lieu courant novembre et peut-être un autre au printemps.

Un grand merci à : La terrasse du Sully, Jean-Pierre Sbeghen et Les Sabots pour l'exposition et la vente de nos petites créations.

Merci aussi à la mairie de St Romain pour le prêt de la salle.

Présidente : Chantal BEAUDOUX

Secrétaire : Patricia CHARTIOT

Trésorière : Pascale DUGAY

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE :

La Vallée de l'Ance et alentours a résonné et a chanté encore cette année sur la musique de notre groupe de musique !

De la fête de la musique aux fêtes patronales ou encore lors de la journée des 10 ans de la Maison de l'Enfance, *On n'est pas sorti de l'auberge* a sorti guitare, accordéon, batterie, basse et micros pour animer de nombreuses soirées.

Un concert et karaoké a également été organisé au restaurant de Saint-Romain La Terrasse du Sully.

Merci encore à tous les organisateurs qui nous font confiance. Nous jouons avec le cœur et grâce à vous, nous pouvons acheter du matériel de son et de lumière.



Afin de terminer l'année 2025, Pascale et Chrystel offriront un petit moment musical lors du noël des enfants organisé par le comité des fêtes.

ACAAP :

Nos activités estivales ont débuté le 16 juillet avec le concert du chœur Méli-Mélo à l'église où plus de 100 personnes ont apprécié la qualité d'interprétation et le dynamisme de ce groupe.



Notre traditionnel Salon d'arts et d'expressions s'est déroulé du 15 au 17 août. 5 nouveaux artistes ont pris part à cette exposition. Les œuvres présentées ont reçu un bel accueil de la part des 250 visiteurs : Le prix du public a été décerné à Alexandra Giraud, fille de notre ami Antoine Fougerouse.



Le dimanche 21 septembre, nous avons accueilli, au cours de l'après-midi, quelques personnes intéressées par l'histoire de notre église dans le cadre des journées européennes du Patrimoine.

Nos balades « patrimoine » nous ont conduits à la mise à jour du petit patrimoine de la commune, par délégation de la municipalité. Le document est en cours de finalisation.

Une date à retenir : le mercredi 20 mai 2026, une exposition et une pièce de théâtre poétique seront présentées à la Salle des fêtes en lien avec la municipalité, l'ACAAP, et l'association « Semer en territoire »

Actuellement, nous planifions des sorties à thème : connaissances des plantes sauvages et patrimoine en s'éloignant de notre commune.

Un concert sera proposé au mois de juillet et, autour du 15 août, nous installerons le salon d'Arts et d'Expressions.

Beaucoup d'activités pour l'année à venir !

Danielle Wohrer-Lasseau Présidente, et le conseil d'administration de l'ACAAP vous souhaitent de belles fêtes et une heureuse année 2026

Comité des FETES :

La fête patronale a remporté un franc succès !

Le samedi soir plus de 120 personnes ont participé au repas grillades, et plus de 350 à la toujours attendue Potée du Dimanche soir. Sans oublier la rando, le concours de pétanque, l'animation musicale, le bal musette...et le feu d'artifice, superbe ! Bravo à tous !

Le 20 septembre, le voyage à Volvic et Lemptégy s'est fort bien déroulé, entre visites et convivialité.

Nous recevrons le père Noël le 13 décembre à la salle des fêtes lors d'un goûter festif et animé où l'homme en rouge distribuera des cadeaux aux enfants.

Noter sur votre agenda :

Notre assemblée générale se tiendra le 10 janvier 2026 à la salle des fêtes. Si vous voulez rejoindre l'équipe dynamique du Comité des fêtes vous êtes les bienvenus. Nous dégusterons la galette à l'issue de cette réunion.

Notre traditionnelle choucroute aura lieu le 21 février 2026 animée par Jean Félix.

La fête patronale aura lieu les 18 et 19 juillet 2026.

Nous souhaitons à tous les habitants du village de belles fêtes de fin d'année
Et leur adressons nos vœux les plus sincères pour 2026.

CHASSE :

La société de chasse souhaite, à tous les habitants de notre beau village, d'excellentes fêtes de fin d'année, avec beaucoup de bonheur, de joie et surtout une bonne santé.

Au plaisir de vous retrouver en 2026, lors de notre traditionnel repas de sanglier à la broche qui devrait avoir lieu le samedi 6 juin à partir de midi. Nous vous confirmerons très prochainement cette date.

Merci à nos deux futurs chasseurs pour cette belle photo.
Amicalement.

Les chasseurs de Saint Romain.



Rappel :

Pour une meilleure gestion budgétaire, les demandes de subventions doivent parvenir à la mairie avant le 01^{er} mars avec le bilan de l'AG, bilan financier et projet pour 2026.

Le dossier à constituer sera disponible et téléchargeable sur le site de la commune début janvier.

UN MOMENT DE DÉTENTE avec

Le « qui suis-je » de Claude

Réponse du précédent quiz :

	Fleur de poirier		Fleur de pêcher de vigne
	Fleur de pommier		Fleur de framboisier
	Fleur de prunier		Fleur de fraisier

Petit jeu pour clore les quizz nature :

Le nom de ces insectes, oiseaux ou plantes n'est pas toujours familier, saurez- vous lier l'un à l'autre ?



1

A

Sitelle



2

B

Hémérocalle



3

C

Méloé



4

D

Pimprenelle



5

E

Pyrrhocore

C'EST DÉJÀ FINI



La photo mystère du précédent bulletin représentait le hameau d'Omps.

Et pour terminer la série, une belle représentation de notre bourg



SECRETARIAT DE MAIRIE : Céline Larey

La mairie est ouverte au public :

- Le lundi après-midi de 14 à 18 heures
- Le jeudi après-midi de 14 à 18 heures



04 73 95 42 56



Commune de Saint Romain 63660



Saint-romain.mairie@orange.fr

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous

Le maire et son conseil municipal vous invitent le 10 janvier 2026 à la salle communale à partir de 11 heures à l'occasion des vœux de nouvelle année. Ce rendez-vous annuel permet de rencontrer les nouveaux habitants et d'échanger sur la vie de la commune.